



Retrouvez tous nos communiqués sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)



Suivez nos actualités

[@Ordre Pharma](https://twitter.com/OrdrePharma)

Paris, le 9 mai 2017

## L'Ordre national des pharmaciens promeut le déploiement du Dossier Pharmaceutique dans les établissements de santé au salon HIT

**Pour la première fois, l'Ordre national des pharmaciens sera présent au salon HIT (Health-IT Expo) afin de promouvoir le déploiement du Dossier Pharmaceutique (DP) en établissements de santé. Événement de référence pour les technologies de l'information appliquées à la santé, HIT est un des grands salons de la Paris Healthcare Week, qui se tiendra du 16 au 18 mai 2017 à Paris Expo, Porte de Versailles.**

L'année 2017 marque un tournant dans le déploiement du Dossier Pharmaceutique (DP) aux établissements de santé. En effet, il doit être étendu et généralisé aux médecins hospitaliers, sous réserve de la parution du décret relatif à la consultation du DP par le médecin prenant en charge un patient au sein d'un établissement de santé, et de l'obtention de l'autorisation de la CNIL. A l'occasion de la tenue du salon HIT lors de la Paris Healthcare Week, l'Ordre national des pharmaciens vient à la rencontre des professionnels hospitaliers pour expliquer les atouts du DP en termes de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, coordination des soins, et accompagnement de la conciliation médicamenteuse.

### Retrouver l'Ordre sur HIT : stand G14

Pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes des établissements de santé et répondre à leurs questions, des conseillers ordinaires de la section H (représentant les pharmaciens hospitaliers) et des collaborateurs de la direction des technologies en santé du CNOP seront présents sur le stand. Ils pourront orienter les établissements dans leur démarche de raccordement au DP.

Des démonstrations seront réalisées pour faire découvrir toutes les fonctionnalités et la puissance du logiciel FAST, logiciel développé par l'Ordre spécialement pour l'accès au DP en établissement de santé. En avant-première, pour le salon HIT, l'Ordre pourra également montrer la nouvelle fonctionnalité de dématérialisation de la carte Vitale dans le logiciel FAST, conçue pour développer les usages en établissements de santé.

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Danielle Maloubier** [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98



Des professionnels de santé déjà utilisateurs (pharmaciens de PUI et médecins) seront également présents et échangeront sur leur pratique du DP dans leur établissement. Car depuis 2013, au-delà des pharmacies de ville, le DP est également accessible aux Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) des établissements de santé et dans le cadre d'une expérimentation à des médecins dans 55 établissements sélectionnés par le Ministère de la Santé. Le cap des 10% de PUI connectées au DP a été franchi fin janvier 2017, et le raccordement des hôpitaux au DP poursuit sa courbe ascendante.

À la fin janvier 2017, 350 établissements étaient signataires de la convention. Cela inclut notamment 23% des établissements avec une PUI autorisée à dispenser des médicaments au public (rétrocession). L'extension et la généralisation aux médecins des établissements de santé grâce à la loi de santé du 26 janvier 2016 devraient démarrer opérationnellement cet été.

## Le DP, un outil qui a prouvé son intérêt

Le Dossier Pharmaceutique, mis en œuvre par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOF), bénéficie aujourd'hui à plus de 35 millions de patients. Il contient l'historique des dispensations de médicaments sur 4 mois, prescrits et non prescrits, remboursés et non remboursés, sur présentation de la carte Vitale (21 ans pour les vaccins, 3 ans pour les médicaments biologiques). Il sert à :

- Favoriser la coordination entre professionnels de santé
- Améliorer le lien ville-hôpital
- Accélérer la reconstitution de l'historique médicamenteux des patients
- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en rétrocession
- Réduire le risque d'erreur médicamenteuse

### Chiffres clés du Dossier Pharmaceutique (avril 2017)

35 585 264 DP actifs

99,9% d'officines raccordées, soit 22 027 officines

11% des PUI connectées

Pour obtenir votre accréditation, indispensable pour entrer sur le salon, rendez-vous sur le site internet de la Paris Healthcare Week : <http://www.parishealthcareweek.com/fr/presse/demande-d-accréditation/>

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Danielle Maloubier** [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98